

## Le Mot du Maire



Cet été, les Jeux Olympiques ont fait briller Paris et la France entière avec une organisation réglée au cordeau. Cette grande fête du sport qui a mis en lumière nos meilleurs champions nous a fait oublier que notre pays n'était pas au mieux de sa forme. Vous avez pu constater que la nomination des ministres et l'installation du nouveau gouvernement a mis un peu de temps après la dissolution de l'Assemblée Nationale et les élections de juin dernier. Les annonces du premier ministre semblent se diriger vers la diminution de la dette publique nationale avec différentes mesures plus ou moins applicables. Souhaitons que nos petites communes rurales ne soient pas trop impactées.

Pour notre fonctionnement et pour mener à bien nos projets tels que celui du Château Boucard, nous avons besoin de toutes les aides financières et en priorité celles de l'état. L'avant-projet définitif étant pratiquement terminé, le permis de construire va donc pouvoir être déposé. Pour nous accompagner dans ce projet et répondre aux demandes de la DRAC, Chloé Million a rejoint l'équipe communale comme « Chargée de mission pour la création de la médiathèque ».

Il est prévu de marquer symboliquement le début des travaux pour l'inauguration du FIFO 2024. Le FIFO qui cette année, va fêter sa 40<sup>ème</sup> édition avec au programme une quarantaine de films en compétition. Comme l'an passé, des projections auront lieu dans la salle de cinéma à Vasles. Des expositions et un coin jeunesse y seront aussi proposés. Le jour de l'inauguration, un hommage particulier sera consacré aux frères Terrasse qui nous ont légué l'ensemble de leurs réalisations de films animaliers. Cette collection intégrera comme les bibliothèques de Messieurs Thiollay et De Litardière, le Château Boucard afin de les présenter et de les faire vivre.

Le 30 septembre, nous avons reçu Monsieur le Préfet de Région de Nouvelle-Aquitaine accompagné de Madame la Préfète des Deux-Sèvres, de Monsieur le Sous-Préfet de Parthenay, au Château Boucard. Cette rencontre nous a permis de présenter notre projet et de les sensibiliser aux besoins d'aides financières dont nous avons besoin pour concrétiser cette réalisation.

La suite de l'après-midi a été consacrée au projet de PNR. Comme c'est le Préfet de Région qui valide tous les documents, il était important de connaître son point de vue de la version I de la charte. Il nous a conseillé de répondre au plus juste et dans la mesure du possible aux observations du Conseil National de la Protection de la Nature. Après ces corrections, nous présenterons au printemps la charte version II pour validation.

Cette même semaine, nous avons reçu l'association Médecins Solidaires qui est venue présenter, en comité de pilotage l'après-midi avec les professionnels de santé, et en réunion publique en fin de soirée, le concept et l'organisation pour leur installation à la Maison de Santé de Ménigoute.

Et oui, ce n'est pas un rêve et malgré les remarques désagréables de certaines personnes qui se faisaient un malin plaisir de dire que le départ des médecins était de la faute de la commune et qu'il n'y aurait plus jamais de médecins sur Ménigoute et bien SI, nous allons avoir à nouveau des médecins.

Le concept de l'Association Médecins Solidaires est le suivant :

- Ouverture 50 semaines par an,
- Permanence de 42 heures par semaine (du lundi matin au samedi midi),
- Présence d'un médecin différent chaque semaine, rémunéré par l'association,
- Deux collaboratrices pour l'accueil et le secrétariat employées par l'association,
- Mise à disposition gracieusement des locaux, du matériel médical et de bureautique par la commune

Une autre réunion publique est prévue courant novembre. Dès l'ouverture, vous pourrez prendre rendez-vous ou venir au secrétariat de la Maison de Santé. Vous avez bien évidemment le choix de revenir ou pas sur Ménigoute, mais sachez que nous œuvrons sans cesse pour des services de proximité et celui-ci en est vraiment un.

L'autre bonne nouvelle est que nous aurons l'installation d'un deuxième médecin au début de l'année 2025. Nous allons accueillir ces professionnels avec plaisir en espérant qu'ils puissent répondre à un maximum de demandes. Nous allons continuer nos recherches pour faire venir un troisième médecin.

Bel automne à toutes et à tous, bon festival et portez-vous bien.

Le Maire,  
Didier GAILLARD

## Pleins feux sur :

40 <sup>e</sup> FIFO	2
Prix de l'Education Citoyenne	3
La LPO à Ménigoute	3
Déjections canines	4
Pass' Culture Sports	4
Soirée bretonne de l'ESFM	4
Bulletin municipal 2025	4
Agenda	4





## 40<sup>e</sup> Festival de Ménigoute

Le Festival de Ménigoute célèbre sa quarantième édition du mardi 29 octobre au dimanche 3 novembre 2024. Projections, conférences, expositions, animations, sorties... L'art et le savoir sous toutes ses formes en faveur de la protection de la faune et de la flore. Depuis 1985, c'est un joyeux rassemblement avec plus de 30 000 visites de personnes passionnées de nature sur une semaine dans un village qui compte moins de mille âmes. Un rendez-vous toujours aussi naturel et ressourçant pour continuer à défendre plus que jamais le vivant et le vivre ensemble.

« *Il faut se rappeler d'où l'on vient et où l'on veut aller.* »

— Dominique Brouard, fondateur du Festival de Ménigoute

**17 nationalités différentes sont représentées cette année dans la sélection de films avec 44 films en compétition et 8 films hors compétition.** Bruno Vienne, réalisateur pionnier du documentaire animalier, présidera le jury avec comme boussole l'éthique et l'originalité. Retrouvez des séances de films à 9H30, 13H30, 16H30 et 21H à Ménigoute, ainsi qu'une programmation riche dans la commune de Vasles et au Festival Off, le FIFOFF, des élèves de l'Institut Francophone de Formation au Cinéma Animalier de Ménigoute (IFFCAM).

Le Forum de 3 000 m<sup>2</sup>, avec plus de 90 stands autour de la découverte de la nature, et le Salon d'art animalier, avec une vingtaine d'artistes en tous genres, ouvrent leurs portes le mardi 29 octobre dès 14H. Pour l'occasion, le photographe invité d'honneur, Jacques Gillon, présente une exposition de cinquante années de photographie animalière. L'association Camera Natura propose tout un programme en plus de son concours photo *L'oiseau de l'année* à découvrir à l'IFFCAM. Aussi, la Région Nouvelle-Aquitaine se prépare à dévoiler une grande fresque sur son concours photo *Plumes, Poils, Pétales* et de nombreuses expositions extérieures sont au programme.

**De nombreux temps forts sont au programme de cette 40<sup>e</sup> édition**, à commencer par une séance spéciale présentée par le fondateur du Festival, Dominique Brouard, et dédiée à Michel Terrasse, pionnier du cinéma animalier, le mardi 29 octobre à 13H30. À 20H, Les Chanteurs d'Oiseaux inaugurent la soirée avec leur spectacle *Perchés !*, un moment magique à ne pas manquer suivi de la première séance de films en compétition à 21H30.

La Fondation François Bel, partenaire du Festival, propose une soirée engagée avec la diffusion du documentaire *Paul Watson, l'œil du cachalot*, réalisé par le président du jury et réalisateur Bruno Vienne, le jeudi 31 octobre à 21H. Un soutien affiché pour le militant qui avait déjà rassemblé une marée humaine au Festival de Ménigoute en 2015 avec une conférence passionnée sur la défense des écosystèmes marins. Pour clore cette soirée en beauté, Les Amis de l'IFFCAM projettent en avant-première leur dernière réalisation sur la cohabitation avec le loup, *Amenaza*.

Les chaînes télévisuelles ARTE, France 3 Nouvelle-Aquitaine et Ushuaïa TV soutiennent le Festival de Ménigoute et sont à l'honneur l'après-midi du samedi 2 novembre avec trois films hors compétition. À 21H, la cérémonie de clôture s'accompagne du palmarès et de la diffusion du Grand Prix, le Lirou d'Or. Le fameux bal traditionnel propose aux festivalières et festivaliers de tous horizons de se retrouver tout en convivialité pour clore ce 40<sup>e</sup> rendez-vous tout naturel.

Retrouvez tout le programme en détails sur [www.menigoute-festival.org](http://www.menigoute-festival.org)

## Les élèves du primaire ont remporté le troisième prix de l'Education Citoyenne

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, les élèves des classes de CE et CM de Laure Hugonnaud et Delphine Dupont, institutrices, accompagnées de Louise Martin animatrice au CPIE, ont décidé d'entreprendre un projet d'aire éducative dans la vallée de la Vonne.

Dès le départ du projet, ils ont écrit à la mairie pour demander l'autorisation d'investir les rives de la rivière. Didier Gaillard, maire, ayant répondu par l'affirmative, ils ont pu, l'espace d'une année scolaire, développer plusieurs projets bien différents.

Près de la Vonne, ils ont différencié les différentes espèces d'oiseaux : bergeronnettes, sitelle, pics épeiche et autres grives et buses tout en dessinant un herbier très documenté. Des nichoirs ont été fabriqués avant d'être installés sur le site. Ils ont aussi étudié le livre de Marie Fouquet : Hasha et Hazel. Non contents de le lire ils ont même imaginé une suite qui a beaucoup plu à l'auteure. L'aventure s'est terminée, en juillet, dans les prés de Régis Bergeon et à l'école où ils ont présenté tous leurs travaux autour d'un goûter réalisé avec les recettes du Jardin Dissemin.

Tout ce travail, résumé dans un court métrage titré : Au fil de la Vonne, a beaucoup plu au jury du prix de l'Education Citoyenne proposé par l'Ordre National du Mérite. Ils ont obtenu le troisième prix départemental qui leur a été remis dans le grand salon de la préfecture de Niort lors d'une cérémonie présidée par Emmanuelle Dubée, préfète. Ce prix récompense les classes qui dispensent un enseignement moral et civique qui implique les élèves. Les jeunes ont pu ainsi acquérir de nombreuses connaissances nécessaires à leur future vie de citoyen.



**Agir pour  
la biodiversité**

### La LPO ouvre un bureau à Ménigoute

Une bonne nouvelle pour notre commune, la LPO, Ligue pour la Protection des Oiseaux ouvre un bureau à Ménigoute.

« Titulaire d'un master en génie écologique », Justin Bonifait, par ailleurs passionné de sport et de musique, va désormais accueillir les adhérents et bénévoles de la LPO Poitou Charentes dans les Deux-Sèvres. Il animera, entre autres, le réseau des Refuges LPO. Il travaillera également sur le partenariat de la LPO avec le Festival de Ménigoute et plus largement sur les dossiers suivis par la LPO en Deux-Sèvres.

Les bureaux partagés avec l'association Mainate et FIFO Distribution se situent au 16 bis rue de Saint-Maixent à Ménigoute.

Une question ? un projet ? N'hésitez pas à contacter Justin : [justin.bonifait@lpo.fr](mailto:justin.bonifait@lpo.fr) ou 06 21 46 84 01.



*La LPO et Ménigoute, des coopérations historiques efficaces et chaleureuses comme en témoignage cette photographie de Jean Gobin avec André Dulait, Sénateur Maire de notre commune, Allain Bougrain Dubourg, Président de la LPO*

## Trottoir n'est pas « CROTTOIR »

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine communal : trottoirs, espaces verts et autres venelles comme celle qui conduit de la chapelle à l'église, parkings, ... Ce genre d'incivilité est de plus en plus fréquent sur notre territoire.



Le code pénal permet de sanctionner les infractions et l'auteur est passible d'une amende forfaitaire minimale de 35 € ou plus.

Pour éviter cela, n'hésitez pas avant toute sortie avec votre animal, à vous munir d'un sac de ramassage prévu à cet effet.

Bonne promenade avec votre compagnon à 4 pattes et soyez responsables. L'équipe municipale vous remercie.

## Pass' Culture Sports Ménigoute

La commune de Ménigoute a décidé de reconduire son aide financière, créée l'année dernière, pour chaque enfant qui s'inscrit dans une association (Ménigoutaise ou extérieure) jusqu'à deux activités culturelle ou sportive.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides déjà existantes.

- ✓ Accessible à toutes les familles Ménigoutaises pour les enfants de 3 à 17 ans
- ✓ 30 € pour l'inscription à une activité culturelle ou sportive dans la limite de deux activités par enfant

La demande est à réaliser auprès de la mairie en déposant une copie du livret de famille, un RIB IBAN et une facture acquittée de l'association qui accueille votre enfant.

Pour plus d'informations, merci de vous renseigner auprès de la mairie.

**Samedi 9 Novembre - 20h**

Salle des fêtes de Ménigoute

# SOIRÉE Bretonne



**LA BRETAGNE VIENT À NOUS!!!**



- Kir Breton
- Andouille ou jambon braisé (préciser lors de la réservation)
- Gratin dauphinois
- Fromages
- Dessert
- Café

Menu Enfant

12€

22€



BUVETTE & PLANCHE APÉRO

RÉSERVATION AVANT LE 31 OCTOBRE !

CHRISTELLE: 06-63-79-97-44  
QUENTIN: 06-83-80-28-25

Soirée animée par Scoop Animation !



Soirée organisée par le club de foot de l'Entente Sportive Fomperron Ménigoute

## Bulletin municipal 2025

En vue du prochain bulletin municipal, les associations, organisations et institutions souhaitant diffuser des informations peuvent envoyer leur article à [mairiemenigoute@orange.fr](mailto:mairiemenigoute@orange.fr) avant le 24 novembre 2024 dernier délai. Merci d'envoyer vos fichiers dans un format texte (ou image pour les photos) et non en pdf. Les fichiers en pdf sont difficilement utilisables et perdent de leur qualité dans le traitement du document final.

## Évènements à venir

- 29 Octobre au
- 3 Novembre : 40<sup>e</sup> FIFO
- 9 Novembre : Soirée bretonne de l'ESFM
- 11 Novembre : Cérémonie
- 30 Novembre : Téléthon

